



Communiqué de presse

Levage du vantail sud de la porte aval de l'écluse
05 mai 2009

Le 4 juillet 2008 à 13 h 00, le navire Anna, chargé de maïs à destination du Maroc, a percuté le vantail de la porte aval sud de l'écluse, lors de sa manœuvre de sortie du bassin à flot. Depuis, les deux vantaux étaient consignés ouverts, l'entrée ou la sortie du bassin n'étant possible que dans une plage de deux heures avant et après la haute mer.

Indépendamment des dégâts visuels facilement identifiables, des incertitudes demeuraient sur les éléments non visibles des portes. Il fallait donc procéder à une inspection en bonne et due forme avant d'engager les travaux de réparation nécessaires qui doivent être coordonnés dans le cadre d'une procédure d'expertise judiciaire.

Le financement de cette opération est accéléré grâce au plan de relance de l'économie élaboré par le Gouvernement. Par l'intermédiaire de ce plan, le Port Atlantique La Rochelle est attributaire d'un montant total de cinq millions d'euros dont une partie permet d'assumer les dépenses qui vont être engagées pour réparer la porte de l'écluse. Le montant de ces dépenses n'est pas encore parfaitement connu car il dépendra du diagnostic qui sera finalisé lorsque la porte d'écluse sera sortie de son emplacement. Une fourchette estimative peut cependant être avancée à ce jour : entre 450 000 euros et 1 400 000 euros.

Les travaux sont assurés par l'entreprise Baudin Chateauneuf, titulaire du marché, implantée à Rogerville près du Havre. Le chantier a démarré le 29 avril par une manœuvre de porte avec contrôle géométrique de l'extrémité du vantail tous les 15° de rotation. Le 30 avril, un géomètre du cabinet rochelais Chantoiseau-Boutges est venu contrôler les cotes du marbre avant que n'y soit posé le vantail sud de la porte pour vérifier, aujourd'hui mardi 05 mai, qu'elle n'est pas vrillée. Cette étape est décisive. En effet, si les cotes théoriques du vantail n'ont pas bougé, il suffira de découper la partie emboutie pour ressouder une pièce. Si tel n'est pas le cas, il faudra changer le vantail.

Il sera aussi nécessaire de vérifier l'état de la bague en bronze, située tout en bas de la porte : celle-ci reçoit le pivot en acier, ancré dans le sol du sas, permettant d'assurer les mouvements de rotation.

Si l'hypothèse la plus pessimiste était avérée, il serait également indispensable de vérifier le vantail nord, la bague et le pivot, comme pour le vantail sud.

Le marché signé entre le Port et son prestataire comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles. Selon ce qui devra être entrepris, le planning s'étalera sur sept à dix mois à compter de la mi-avril.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sinistre du 4 Juillet 2008

Après le choc :



l'étrave de l'ANNA

Le vantail sud



La bague de bronze



Le pivot inférieur scellé dans le génie civil



La mise en place du vantail en avril 2003